



Pression de la direction pour démission

Par **lisa245**, le **11/07/2009** à **23:26**

Bonjour,

je me permets de vous solliciter car je suis infirmière en milieu hospitalier et nous sommes 4 employées à "subir" la pression de la direction (2 autres infirmières et notre chef de service) pour diverses raisons au sujet desquelles nous ne sommes pas du tout d'accord.

Nous pensons tout simplement que nous "gênon" car nous sommes les 4 principales personnes à ne pas nous laisser faire et à essayer de faire changer les choses pour améliorer nos conditions de travail et donc améliorer la prise en charge des patients et qu'ils espèrent ainsi que nous démissionnerons.

Nous souhaiterions nous défendre sans faire d'erreurs, savoir ce qu'il faut éviter de dire, etc...

Je me demande si le conseil des prud'hommes peut nous aider ou tout au moins nous conseiller. Existe t-il d'autres organismes qui peuvent nous conseiller/aider dans notre "combat"?

merci de me répondre rapidement!!!

Une infirmière désespérée... (et ses collègues)